

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE
ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

01

SOCIAL

01

ECONOMIE

02

INFRASTRUCTURE

04

ADMINISTRATION

07

N° 1163

11 Octobre 2016

11 October 2016

17H06/5:06 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm
Internet : www.arp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	014/AONO/CRTV/CIPM/16 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR L'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV À MBALLA II EXERCICE 2016PIECE N°2 AVIS D'APPEL D'OFFRESFINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV- EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-10-2016

2	Reference	02/ONIT/COMMUNE DE NKONGSAMBA II/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH EMERGENCY N°02/ONIT/COMMUNE DE NKONGSAMBA II/CIPM/2016 OF WORKS OF CONSTRUCTION OF FIVE (05) CLASSROOMS AND A BLOCK OF LATRINES AT CES FOR BILINGUAL EKANGTE IN THE TOWN OF NKONGSAMBA 2ND COUNCIL, NKONGSAMBA 2ND SUB-DIVISION , MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-10-2016

3	Reference	014/AONR/MINSANTE/CMPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°014/AONR/MINSANTE/CMPM/2016 DU 2016 RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT BUREAU D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES, CHARGE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN MAGASIN SEC ET HUMIDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ÉLARGI DE VACCINATION (PEV)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-11-2016

4	Reference	004/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE FOURNISSEURS LOCAUX N°004/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-11-2016

5	Reference	005/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE FOURNISSEURS LOCAUX N°005/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DU MATERIEL DE BUREAU A L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-11-2016

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [006/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE FOURNISSEURS LOCAUX N°006/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TOPOGRAPHIE A L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-11-2016

7

Reference [007/ACFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DES FOURNISSEURS LOCAUX N°007/ACFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANTA L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-11-2016

8

Reference [037/DC/SNI/CPM/16 du 10/10/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONCONSULTATION N° 037/DC/SNI/CPM/16 DU 10/10/2016 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 31-10-2016

9

Reference [036/DC/SNI/CIPM/16 DU 10/10/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet NOTICE OF CONSULTATION FOR A REQUEST FOR QUOTATIONCONSULTATION N° 036/DC/SNI/CIPM/16 FOR THE MONITORING OF THE SNI BUILDING SAFETY CONTROL WORKSTATION

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 31-10-2016

10

Reference [1517/DG/PAD/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/PAD/CIPM/2015 DU 07 MAI 2015 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PROPRETE DIT DOMAINE PORTUAIRE DE DOUALA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

11

Reference [ADDITIF N°01 83/AONR/CUD/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 83/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 06 SEPTEMBRE 2016RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET A LA SURVEILLANCE DESTRAVAUX SOMMAIRES D'AMENAGEMENT DES ESPACESD'EMBARQUEMENT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	001TER/A0NO/CNDOB/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
13	Reference	ADDITIF N° 01 POUR 82/AONR/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 82/AONR/CUD/CIPM/2016 DU 06 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET A LA SURVEILLANCE DES PRESTATIONS DE POSE DU MATERIEL DE SECURITE ROUTIERE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
14	Reference	N°D13-447/C/MINSANTE/CAB Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-447/C/MINSANTE/CAB DU 07/10/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/MINSANTE/CSPM/PNLP/16 DU 25 JUILLET 2016 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FICHES DE TRANSMISSION DES DONNÉES DU PALUDISME, POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
15	Reference	015/C/MINPMEESA/CAB/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/MINPMEESA/CAB/2016 DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT TECHNIQUE EN VUE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE MBALMAYO PHASE 3 (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
16	Reference	0043/DIPL/D4/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0043/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/A0NO/MINREX/CMPM/16 DU 1ER SEPTEMBRE 2016, POUR L'INSTALLATION DE DEUX TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES (160 & 400 KVA) AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
17	Reference	016/C/MINPMEESA/CAB/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/MINPMEESA/CAB/2016 DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LA CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE MBALMAYO PHASE 3 (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	0042/DIPL/D4/ SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0042/DIPL/D4/ SDBMM/SM DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINREX/CMPM/16 DU 1ER SEPTEMBRE 2016, POUR L'ACQUISITION ET LA POSE DES RIDEAUX AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°20/DC/CUD/CIPM/2016 DU 29 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALEFINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	0008/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/CN/CNA/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 0008/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/CN/CNA/2016 DU 05/10/2016PORTANT REPORT D'ECHEANCE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/2016 DU 14/09/2016 RELATIVE A LA FOURNITURE DE MOTOCYCLETTES POUR LE COMPTE DU PROGRAMME D'APPUI A LA SECURISATION ET A LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES AGRO PASTORALES AU NORDCAMEROUN (C2D/ASGIRAP) EN DEUX (02) LOTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	57/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 57/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT. N° 26/AOIO/CUD/CIPM/2016 DU 11 AVRIL 2016 POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL FME (FEATURE MANIPULATION ENGINE) TRADUCTEUR UNIVERSEL DE DONNEES SIG
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

22	Reference	DECISION N°56/CUD/SG/DIVMAP/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 56/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 22/AONO/CUD/CIPM12016 DU 11 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VRD DU PARKING DE L'ANCIEN COMMISSARIAT
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	0016 /D/MINPMEESA/CAB/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0016 /D/MINPMEESA/CAB/2016 DU 10 OCT 201.8 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE MBALMAYO PHASE 3 (PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference 0015/D/MINPMEESA/CAB/2016 Lire Titre/objet DECISION N°0015/D/MINPMEESA/CAB/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT TECHNIQUE EN VUE DE LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE MBALMAYO PHASE 3 (PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference 402/DIPL/D4 /SDBMM/SM Lire Titre/objet DECISION N°402/DIPL/D4 /SDBMM/SM DU 10 OCTOBRE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°002/M/MINREX/CMPM/2016 PASSÉ PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINREX/CMPM/16 DU 1ER SEPTEMBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'INSTALLATION DE DEUX TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES (160 ET 400 KVA) AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 001492/D/MINDCAF/CSPM/PAMOCCA Lire Titre/objet DECISION N°001492/D/MINDCAF/CSPM/PAMOCCA DU 28/09/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES À COTATION N°001/AC/MINDCAF/PAMOCCA/CSPM/2016 DU 08/07/2016 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE BUREAUTIQUE À LA CELLULE D'EXÉCUTION DU PAMOCCA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

27	Reference 401/DIPL/ SDBMM/SM du 10/10/2016 Lire Titre/objet DECISION N° 401/DIPL/ SDBMM/SM DU 10/10/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°011/LC/MINREX/CMPM/2016 PASSÉE PAR LA PROCÉDURE DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINREX/CMPM/16 DU 1ER SEPTEMBRE 2016, POUR L'ACQUISITION ET LA POSE DES RIDEAUX AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference DECISION N°55/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 Lire Titre/objet DECISION N° 55/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 16/DC/CUD/CIPM/2016 DU 15 JUILLET 2016 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

29	Reference ADDITIF N° 01 84/AONO/CUD/CIPM/2016 Lire Titre/objet ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°84/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 19 SEPT 2016 RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE DE L'ILE DE CAP CAMEROUN Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CRTV/CIPM/16 POUR L'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV À MBALLA II EXERCICE 2016PIECE N°2 AVIS D'APPEL D'OFFRESFINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV- EXERCICE 2016

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
23511092

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme de la CRTV, Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement des bureaux du Centre de Production TV de Mballa II.

2. Consistance des prestations

Les travaux attendus dans le cadre du présent Appel d'Offres sont spécifiés dans la pièce n°5 du présent Dossier d'Appel d'Offres (Cahier des Clauses Techniques Particulières).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à Tissue des études préalables est de FCFA : 71 880 792 (soixante-onze millions huit cent quatre-vingt mille sept centquatre-vingt-douze francs CFA)

4. Allotissement

(Sans objet)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans les Travaux de Bâtiments et de travaux publics

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2016 sur les lignes d'imputation budgétaires n°23511092

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II Yaoundé BP 1634 ; Tél. : 222 21 40 77/222 2140 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II Yaoundé B.P. 1634 Tél. : 222 2140 77/222 2140 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 65 000 francs CFA (soixante-cinq mille francs CFA) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage porte 911, au plus tard le 27/10/2016 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention :

*Appel d'Offres National Ouvert N°014/AONO/CRTV/CIPM/2016 pour l'aménagement
des bureaux du Centre de Production TV de Mballa II
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°13 du DAO, précisent le montant et valable pendant trente (30) jours de la date originale au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°13 du présent DAO du montant de FCFA1400 000 (Un million quatre cent mille francs CFA).

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de ravis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

« Le présent Avis d'Appel d'Offres sera publié en français et en anglais dans le journal des Marchés et dans Cameroon-tribune »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27/10/2016 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CRTV dans ses bureaux, sis au rez du chaussée du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix porteur d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont:

- Absence d'une des pièces administratives exigée par le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Antécédents de non-exécution d'un marché similaire ou litige en cours avec la CRTV;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 80 points sur cent (80/100) après évaluation des offres techniques.

Les critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre
- Les références de l'entrepreneur
- La composition et qualification de l'équipe technique d'exécution de l'entrepreneur ;
- Conformité aux prescriptions techniques
- Matériel pour exécution des travaux
- Planning et chronogramme d'exécution des travaux

Le non-respect de 80% des critères entraîne l'élimination de l'offre.

Ces critères essentiels sont détaillés dans la pièce n°03 (RPAO) du présent Dossier d'Appel d'Offres

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins à 80% des critères essentiels

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'administration et des Finances, Service des Marchés de la CRTV, porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de Mballa II, Tél : 222 2140 77 / 222 2140 88, Poste 4911; Fax : 222 20 43 40

YAOUNDE le 7 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

8. Acquisition of tender file

The tender file may be obtained from the Secretariat of Nkongsamba 2nd council, following publication of this invitation to tender upon submission of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of FCFA Sixty thousand (60 000) to the Municipal Treasury of Nkongsamba 2nd Council.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the one (1) original and six (06) copies, marked as such should reach to the Secretariat of Nkongsamba 2nd Council, not later Than **26 OCTOBER 2016** at **11 O'CLOCK** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH EMERGENCY N°02/ONIT/COMMUNE DE NKONGSAMBA II/CIPM/2016 of 05 OCTOBER 2016 WORKS OF CONSTRUCTION OF FIVE (05) CLASSROOMS AND A BLOCK OF LATRINES AT CES FOR BILINGUAL EKANGTE IN THE TOWN OF NKONGSAMBA 2ND COUNCIL, NKONGSAMBA 2ND SUB-DIVISION, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION

« TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION »

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for execution of the works subject of this tender shall be **three (03) months**.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond per lot issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of **one million fifty thousand (1 050 000) Francs** valid for **thirty (30) days** beyond.

12. Admissibility of bids

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer..) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

The must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase Bids shall be opened in one phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on **26 OCTOBER 2016** from **12.00a.m.** local time by the Nkongsamba 2nd Council Tender's Board in the presence of the bidders or their duly authorized representatives having full knowledge of the file Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

14. Evaluation criteria

A. Eliminary criteria

- Absence of a single administrative documents at the time of the opening of the bids;
- Usage of fraudulent or scan documents;
- Error of calculation of financial file up to five percent (5%) or more for the reduction of the amount;
- Omission of a quantity estimated price;
- Absence of a single financial file document;
- Enterprises banned from public contracts by the Minister of Publics Contracts.

A. Essential criteria

- Turnover
- Access to a credit or other financial resources
- Bidder's References
- Availability of material and essential equipment.
- Qualification and experience of the supervisory workers

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to the offers during ninety (90) days, from the deadline set for the submission of tenders.

16. Complementary information

Further information may be obtained during working hours from the Secretariat of Nkongsamba 2nd Council, upon publication of this invitation to tender.

NKONGSAMBA le 5 Octobre 2016

Le MAIRE

WANDJI Thomas

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°014/AONR/MINSANTE/CMPM/2016 DU 2016 RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT BUREAU D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES, CHARGE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN MAGASIN SEC ET HUMIDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ÉLARGI DE VACCINATION (PEV)

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , GAVI (PARTIE HORS TAXE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Restreinte à pour Objet le recrutement d'un Consultant pour une maitrise d'œuvre complète pour les études, le contrôle et le suivi du projet de construction et d'équipement d'un magasin sec et humide dans le cadre du programme élargi de vaccination (PEV).

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt **N°D13-252/AM/MINSANTE/SG/DEP/CEI/2016 du 24 MAI 2016 publié le 27 MAI 2016** dans le journal de l'ARMP N°1071.

2. Consistance des prestations

La mission consiste en la maitrise d'œuvre complète du projet de construction et d'équipement d'un magasin sec et humide dans le cadre du programme élargi de vaccination (PEV) tel que décrit dans les TDR.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **35 000 000 FCFA (trente-cinq millions de FCFA)**

4. Allotissement

Les prestations sont définies en un seul Lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte pour les études architecturales et techniques de la liste restreinte suivante :

N°	BET/ Groupements de BET	Adresse et Téléphone	Email
1	LUMINOUS GROUP FOR APTITUDES & AP- CONSULT & SERVICES	BP : 2168 Bamenda Tél : 22 12 42 15 / 33 11 49 81	
2	Ets DJOSSI	BP : 34 475 Yaoundé Tél : (237) 697 44 69 55 22 81 04 82	
3	POLIGONE Sarl	BP: 33872 Yaoundé Tél: (237) 22 43 55 06	Email: poligone_sarl
4	GROUPEMENT CMA / UPROCODEV.SARL	BP : 33631 Yaoundé Tél : (237) 222 311 043 691 302 100	Email : cabmoudio@

5	CREACONSULT.SARL	BP : 11735 Douala Tél : (237) 133 085 440 233 424 385	
---	------------------	---	--

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par Gavi (pour la partie hors taxe) et le Budget d'investissement Public (BIP) de l'exercice 2016-2017 (pour les taxes)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique sis à l'immeuble de la Santé à proximité de la croix rouge Camerounaise Tél : 222 22 10 21 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Services des Marchés du Ministère de la Sante Publique sis à l'immeuble de la Santé à proximité de la croix rouge Camerounaise Tél : 222 22 10 21 dès publication du présent avis, d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **50 000 francs CFA (Cinquante mille francs CFA)**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (dont un original et Six copies marquées comme tels), seront déposées au secrétariat du service des marchés du Ministère de la santé publique sis à l'immeuble de la Santé à proximité de la croix rouge camerounaise, au plus tard le 01/11/2016 à 13 heures00 et devront porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°014/AONR/MINSANTE/CMPM/2016 du 2016 relatifs au

recrutement d'un consultant bureau d'études architecturales et techniques,

charge de la maîtrise d'œuvre complète du projet de construction et d'équipement d'un magasin sec et humide dans le cadre

**du programme élargi de vaccination (PEV)
(A N'OUVRIR QU'ENSEANCEDEDEPOUILLEMENT)**

10. Delai de Livraison

Le délai minimum fixé par le maître d'ouvrage est de 12 (Douze) mois repartit ainsi qu'il suit : QUATRE (04) mois pour les études et la confection des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE), et huit (08) mois pour la phase de supervision et contrôle des travaux. Toutefois, Le maître d'ouvrage reste ouvert à une proposition des délais plus réalistes après évaluation de la complexité des travaux ou de la mission du consultant.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, et d'un montant de Quatre Cent Mille (400 000) FCFA, et d'une durée au delà de la date de validité de 90 (quatre-vingt-dix) jours.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en photocopie certifiées conformes délivrées par l'autorité émettrice, en cours de validité.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'APPEL D'OFFRES sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances du Cameroun pour tout soumissionnaire camerounais même dans un groupement, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **01-11-2016 à partir de 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite institution sise à l'immeuble Ex-PSFN à proximité de la croix rouge Camerounaise Tél : 222 22 02 26

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75/100 des points.

13. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Absence d'une pièces administratives ou non-conformité d'une pièce du dossier après un délais de 48 heures ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Dossier technique incomplet ;

Présence d'une même personne à titre de personnel technique dans des offres émanant des soumissionnaires différents ;

Note technique inférieure à 75 / 100 ;

Absence d'une attestation de visite de site ;

Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier Administratif ou technique.

14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Expérience du soumissionnaire 16 points

Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée aux TDR 18 points

Qualifications et compétences du personnel clef pour la mission 46 points

Matériel et logistique de travail (dessin, traitement de données, etc.) 16 points

Présentation des offres 04 points

Total 100 points

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 75 points sur 100 points.

15. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité prix, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La Proposition financière dont le prix évalué est le moins disant (Pm) se voit attribuer la note de prix (Np) maximale de 100.

La formule pour déterminer les notes de prix (Np) des autres Propositions est la suivante :

$N_p = 100 \times P_m / P$, dans laquelle "Np" est la note de prix, "Pm" est le prix le moins élevé, et "P" le prix de la proposition évaluée.

Les pondérations attribuées respectivement à la Proposition technique (T) et à la Proposition financière (F) sont:

$T = 0.75$

$F = 0.25$

Les Propositions seront classées en fonction de leur note technique (Nt) et de prix (Np) combinées en utilisant les pondérations (T = la pondération attribuée à la Proposition technique ; F = la pondération attribuée à la Proposition financière ; $T + F = 1$) comme suit : $N = N_t \times T\% + N_p \times F\%$.

14. Attribution

Le consultant éligible se verra attribué les études

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de Santé Public Tél : 222 221 030.

YAOUNDE le 3 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

MAMA FOU DA André

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS DE CONSULTATION DE FOURNISSEURS LOCAUX N°004/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016
POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'UNITE DE GESTION
DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II**

FINANCEMENT
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les prestataires,

Il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Electrification Rurale Phase II (PER II) de procéder à l'acquisition du matériel informatique pour l'Unité de Gestion du Projet.

2. Consistance des prestations

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ce matériel destiné aux fournisseurs du matériel informatique installés au Cameroun, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le 07 Novembre 2016 à 15 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de l'AER avec la mention « Consultation des Fournisseurs Locaux N°003/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07 OCTOBRE 2016 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II ». Les offres seront ouvertes le 07 Novembre 2016 dans la salle de conférences de l'Unité de Gestion du Projet sis à Etoudi, Carrefour du Palais, Immeuble ECOBANK, à 16 heures précises, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'électrification rurale Phase II.

Votre offre doit être chiffrée en prix hors taxes et toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de demande de cotation signé.

Cette acquisition doit être livrée au siège de l'Unité de Gestion du Projet sis au Carrefour du Palais dans un délai de Trente (30) jours.

Veuillez agréer, Mesdames/Messieurs les prestataires, l'expression de ma parfaite considération.

YAOUNDE le 7 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS DE CONSULTATION DE FOURNISSEURS LOCAUX N°005/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016
POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DU MATERIEL DE BUREAU A L'UNITE DE GESTION DU
PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II**

FINANCEMENT
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les prestataires,

Il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Electrification Rurale Phase II (PER II) de procéder à l'acquisition du matériel informatique pour l'Unité de Gestion du Projet.

2. Consistance des prestations

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ce matériel destiné aux fournisseurs du matériel de bureau installés au Cameroun, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le 07 novembre 2016 à 15 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de l'AER avec la mention « Consultation des Fournisseurs Locaux N°005/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07 OCTOBRE 2016 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DU MATERIEL DE BUREAU A L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II ». Les offres seront ouvertes le 07 novembre 2016 dans la salle de conférences de l'Unité de Gestion du Projet sis à Etoudi, Carrefour du Palais, Immeuble ECOBANK, à 16 heures précises, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'électrification rurale Phase II.

Votre offre doit être chiffrée en prix hors taxes et toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de demande de cotation signé.

Cette acquisition doit être livrée au siège de l'Unité de Gestion du Projet sise au Carrefour du Palais dans un délai de Trente (30) jours.

Veuillez agréer, Mesdames/Messieurs les prestataires, l'expression de ma parfaite considération.

YAOUNDE le 7 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS DE CONSULTATION DE FOURNISSEURS LOCAUX N°006/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TOPOGRAPHIE A L'UNITE DE GESTION DU PROJET
D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II**

FINANCEMENT
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les prestataires,

Il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Electrification Rurale Phase II (PER II) de procéder à l'acquisition du matériel informatique pour l'Unité de Gestion du Projet.

2. Consistance des prestations

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ce matériel destiné aux fournisseurs du matériel topographique installés au Cameroun, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le 07 novembre 2016 à 15 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de l'AER avec la mention « Consultation des Fournisseurs Locaux N°007/CFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07 NOVEMBRE 2016 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TOPOGRAPHIE A L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II ». Les offres seront ouvertes le 07 novembre 2016 dans la salle de conférences de l'Unité de Gestion du Projet sis à Etoudi, Carrefour du Palais, Immeuble ECOBANK, à 16 heures précises, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'électrification rurale Phase II.

Votre offre doit être chiffrée en prix hors taxes et toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de demande de cotation signé.

Cette acquisition doit être livrée au siège de l'Unité de Gestion du Projet sise au Carrefour du Palais dans un délai de Trente (30) jours.

Veillez agréer, Mesdames/Messieurs les prestataires, l'expression de ma parfaite considération.

YAOUNDE le 7 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS DE CONSULTATION DES FOURNISSEURS LOCAUX N°007/ACFL/AER/PER II/CSPM/2016 DU 07/10/2016 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT A L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II

FINANCEMENT
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les prestataires,

Il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Electrification Rurale Phase II (PER II) de procéder à l'acquisition du matériel roulant pour l'Unité de Gestion du Projet.

2. Consistance des prestations

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ce matériel destiné aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le 07 novembre 2016 à 15 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de l'AER avec la mention « Consultation des Fournisseurs Locaux N°008/CFL/AER/PER II/CSPM/2015 DU 16 OCTOBRE 2016 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT A L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II ». Les offres seront ouvertes le 07 novembre 2016 dans la salle de conférences de l'Unité de Gestion du Projet sis à Etoudi, Carrefour du Palais, Immeuble ECOBANK, à 16 heures précises, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'électrification rurale Phase II.

Votre offre doit être chiffrée en prix hors taxes, hors droits de douane et toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de consultation signé.

Cette acquisition doit être livrée au siège de l'Unité de Gestion du Projet sise au Carrefour du Palais dans un délai maximal de Soixante (60) jours.

Veillez agréer, Mesdames/Messieurs les prestataires, l'expression de ma parfaite considération.

YAOUNDE le 7 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUSSA OUSMANOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONCONSULTATION N° 037/DC/SNI/CPM/16
DU 10/10/2016 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE
L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

3. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

4. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le 31 octobre 2016 à 13 h 00 sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° 037/DC/SNI/CPM/16 pour le suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

5. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 31 octobre 2016 à 14 h 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 213, 2^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
------------------------	---------------------

- Dossier administratif incomplet
- Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée
- Non respect de onze (11) sous-critères essentiels sur quinze (15)
- Non justification d'au moins une (1) référence dans le domaine du suivi et de l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) d'un IGH ou d'un ERP, d'un montant minimum de vingt millions (20 000 000) F CFA
- Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif

- Présentation des offres (deux sous-critères)
- Références dans les prestations similaires (deux sous-critères)
- Personnel technicien (huit sous-critères)
- Matériels (trois sous-critères)

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**NOTICE OF CONSULTATION FOR A REQUEST FOR QUOTATIONCONSULTATION N° 036/DC/SNI/CIPM/16
FOR THE MONITORING OF THE SNI BUILDING SAFETY CONTROL WORKSTATION**

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

In connection with the execution of the project in reference, the General Manager of SNI intends to carry out the works described at the document 2.2 of the present consultation file.

2. Nature of services

Participation to this consultation is open to all Cameroonian-based enterprises with proven expertise in the domain.

3. Acquisition of tender file

The consultation file can be obtained from publication date of this notice, during working hours at the secretariat of the SNI's Real Estate Department (door n° 802 SNI building) , PO BOX 423 Yaoundé, Tel. n° : 222 22-44-22 Fax n° 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, upon presentation of receipt of payment of a non refundable amount of CFA fifty thousands (50 000) deposited into the special account opened for that purpose by the Public Contracts Regulatory Agency (ARMP) at the International Bank for Savings and Credit (BICEC).

4. Submission of bids

The bids drafted in English or French in seven copies- one original and six copies marked as such and placed in a sealed envelope- should reach the secretariat of the SNI's Real Estate Department (door n° 802 SNI building), no later **than 31 October 2016 at 1 : 00 pm, local time**, and should be solely labelled :

Consultation N° 036/DC/SNI/CPM/16 for the monitoring of the SNI building safety control workstation. To be opened only at the tenders opening session.

5. Opening of bids

Bids shall be opened **on 31 October 2016 at 2 : 00 pm**, local time, by the tender board of the National Investment Corporation (SNI) at the meeting room, door n° 213 SNI building.

Bids must be encoded exclusive of value added taxes (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by the signed model tender if the bid is chosen.

6. Evaluation criteria

Evaluation criteria :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
-------------------------------	----------------------------

- Lack or non conformity of an administrative document
- False declaration or document
- Lack of conformity with eleven (11) on fifteen (15) essential criteria
- Lack of justification of at least one (1) reference in the monitoring of safety control workstation during the last three (3) years corresponding to an amount higher or equal to twenty (20) millions
- Omission of the unit price of the estimated cost and quantitative

- Presentation of the bid (two sub-criteria)
- Suppliers references (two sub-criteria)
- Executive staff (eight sub-criteria)
- Materials (three sub-criteria)

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

PORT AUTONOME DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES
N°001/AONO/PAD/CIPM/2015 DU 07 MAI 2015 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE PROPRETE DIT
DOMAINE PORTUAIRE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La société MISTER CLEAN est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres n°001/AONO/PAD/CIPM/2015 du 07 Mai 2015 pour l'exécution des travaux de propreté du domaine portuaire de Douala.

- Montant du marché : **87 172 586 F CFA TTC**
- Délai d'exécution : **24 mois**

La société retenue est invitée à prendre l'attache du Service des Engagements et des Marchés du Port Autonome de Douala, portes 919 et 920, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, porte 920. Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 28 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 83/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 06 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET A LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX SOMMAIRES D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES D'EMBARQUEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), communique au titre de l'additif N°01 que :

Le Devis Quantitatif et Estimatif est modifié ainsi qu'il suit :

N° Prix	Nomenclature	Unité	Prix Unitaire	Quantité	Montant total
1	PERSONNEL TECHNIQUE QUALIFIE				
1.1	Chef de Mission	HM		5	
1.2	Technicien de suivi	HM		6	
2	PERSONNEL D'APPUI				
2.1	Secrétaire	HM		6	
2.2	Chauffeur	HM		6	
3	FRAIS DIVERS				
3.1	Véhicules	VM		6	
3.2	Fonctionnement de la mission contrôle (rapports communications logiciels)	M		5	
3.3	Moyens matériels mis à la disposition du Maître d'Ouvrage	FFT		1	
3.4	Visite trimestrielle pendant la période de garantie	U		4	
3.5	Réception définitive	U		1	
N° prix	Nomenclature	Unité	Prix Unitaire	Quantité	Montant total
TOTAL HTVA					
TVA (19,25%)					
TOTAL TTC					
AIR (5.5%)					
NET A PERCEVOIR					

Le reste sans changement.

COMMUNE DE NDOBIAN

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndobian informe les soumissionnaires aux différents Appels d'Offres ci-après :

1. N° **001TER/AONO/CNDOB/CIPM/2016 du 20/9/2016** pour les travaux de construction de salles de classe dans certaines Ecoles Publiques Primaire et Maternelle de la Commune de Ndobian en deux (02) lots :

- Lot 1 : Construction d'une salle de classe à l'Ecole Publique Maternelle de Ndotokwakwack ;
- Lot 1 : Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Primaire de Ndozem.

2. N° **010BIS/AONO/CNDOB/CIPM/2016 du 20/9/2016** pour les travaux d'entretien routier des pistes Mbiam-Pont sur la Mahou et SAR/SM-Lycée de Ndobian ;

3. N° **012/AONO/CNDOB/CIPM/2016 du 20/9/2016** pour les travaux de réhabilitation du pont sur la rivière Mahou.

Que la date d'ouverture des plis initialement prévue le **11 Octobre 2016** est reportée au Vendredi **21 Octobre 2016** aux mêmes lieu et heure.

NDOBIAN le 7 Octobre 2016

Le MAIRE

BETAMBO Daniel Fidele

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 82/AONR/CUD/CIPM/2016 DU 06 SEPTEMBRE 2016
RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET A LA SURVEILLANCE DES PRESTATIONS DE POSE DU
MATERIEL DE SECURITE ROUTIERE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CU D), communique au titre de l'additif N°01

Au niveau du dossier technique, le soumissionnaire justifiera les références par :

- Les 1^{eres} et dernières pages des marchés, ainsi que par le Procès Verbal de réception définitif ;
- La mobilisation des experts.

Au niveau du Devis Quantitatif et Estimatif, les modifications ci-après sont à prendre à compte :

N° Prix	Nomenclature	Unité	Prix Unitaire	Quantité			Montant total		
				TF	TC1	TC2	TF	TC1	TC2
1	PERSONNEL TECHNIQUE QUALIFIE								
1.1	Chef de Mission	HM		5	3	3			
1.2	Technicien de suivi	11M		6	4	4			
2	PERSONNEL D'APPUI								
2i	Secrétaire	HM		6	4	4			
2.2	Chauffeur	1-1M		6	4	4			
3	FRAIS DIVERS								
3.1	Véhicules	VM		6	4	4			
3.2	Fonctionnement de la mission contrôle (rapports communications logiciels)	M		6	4	4			
3.3	Moyens matériels mis à la disposition du Maitre d'Ouvrage	FFT		1	1	1			
3.4	Visite trimestrielle pendant la période de garantie	U		4	4	4			
3.5	Réception définitive	U		1	1	1			
TOTAL HTVA									
TVA (19.25%)									
TOTAL TTC									
AIR (5.5%)									
NET A PERCEVOIR									

Le reste sans changement.

DOUALA le 10 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-447/C/MINSANTE/CAB DU 07/10/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/MINSANTE/CSPM/PNLP/16 DU 25 JUILLET 2016 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FICHES DE TRANSMISSION DES DONNÉES DU PALUDISME, POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE COMMUNIQUE :**

L'entreprise ci-après désignée, a été retenue pour l'exécution des prestations objet de la Demande de Cotation susvisée.

Il s'agit de:

N°	SOCIETE	MONTANT en FCFA
01	Imprimerie TMS BP 13509 Yaoundé Cameroun	6 674 40

DELAI :30 JOURS

Le représentant de ladite imprimerie est invité à prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél. 222 22 39 17 /fax : 222 22 51 95, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 7 Octobre 2016

Le **MINISTRE**

MAMA FOU DA André

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N°015/C/MINPMEESA/CAB/2016 DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT TECHNIQUE EN VUE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE MBALMAYO PHASE 3 (PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, de l'ECONOMIE SOCIALE ET DE l'ARTISANAT, Maître d'Ouvrage, communique:

DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT
Recrutement d'un consultant technique en vue de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du village artisanal spécial de Mbalmayo Phase 3	AZ TECHNOLOGIE	Dix-neuf millions neuf cent quatorze mille sept cent cinquante (19 914 750)

DELAI D'EXECUTION : 04 MOIS

LIEU D'EXECUTION : MBALMAYO

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des marchés.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0043/DIPL/D4/SDBMM/SM DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/A0NO/MINREX/CMPM/16 DU 1ER SEPTEMBRE 2016, POUR L'INSTALLATION DE DEUX TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES (160 & 400 KVA) AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES, COMMUNIQUE:

par Décision N°0402/DIPL/D4/SDBMM/SM du 10 Octobre 2016

L'entreprise **ETEF SARL B.P. 2 749 Yaoundé**, est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'installation de deux transformateurs électriques (160 & 400 KVA) au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de **soixante huit millions cinq cent quarante trois mille quatre cent neuf francs (68 543 409) FCFA** et un délai de **02 mois**.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**COMMUNIQUE N°016/C/MINPMEESA/CAB/2016 DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 09
SEPTEMBRE 2016 POUR LA CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE MBALMAYO PHASE
3 (PROCÉDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprise, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage
communiqué:**

Par Décision N°0016/MINPMEESA/CAB/2016 DU 10/10/2016, le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement
déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé:

DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT
travaux de construction du village artisanal spécial de Mbalmayo Phase 3	ETS MNG&ASSOCIES	Cent quatre-vingt- quatorze mille neuf cent quinze mille six cent cinquante -sept (194 915 657) francs CFA

DELAI D'EXECUTION : 03 MOIS

LIEU D'EXECUTION : MBALMAYO

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes
entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte
15T02), pour les formalités de signature des marchés.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N°0042/DIPL/D4/ SDBMM/SM DU 10/10/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINREX/CMPM/16 DU 1ER SEPTEMBRE 2016, POUR L'ACQUISITION ET LA POSE DES RIDEAUX AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, communique :

par décision N°0401/DIPL/D4/SDBMM/SM du 10/10/2016

L'entreprise **A.S CONSULTING B.P. 37 881 Yaoundé**, est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative à l'acquisition et la pose des rideaux au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de **vingt millions sept mille sept cent soixante cinq francs (20 007 765) FCFA** et un délai de **07 semaines**.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales , Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
N°20/DC/CUD/CIPM/2016 DU 29 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A
LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD
— EXERCICE 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les Etablissements **RAPID'COM** sont retenus pour la réalisation des prestations de la Demande de Cotation susmentionnée pour un montant Toutes Taxes Comprises de **vingt huit millions vingt sept mille quatre cent quarante sept (28 027 447) Francs CFA** et un délai de **trente (30) jours**.

Le Gérant desdits Etablissements est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'élaboration du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 10 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PROGRAMME D'APPUI A LA SECURISATION ET A LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES AGROPASTORALES AU NORD CAMEROUN

COMMUNIQUE 0008/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/CN/CNA/2016 DU 05/10/2016 PORTANT REPORT D'ECHEANCE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/2016 DU 14/09/2016 RELATIVE A LA FOURNITURE DE MOTOCYCLETTES POUR LE COMPTE DU PROGRAMME D'APPUI A LA SECURISATION ET A LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES AGRO PASTORALES AU NORDCAMEROUN (C2D/ASGIRAP) EN DEUX (02) LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales au Nord Cameroun (**C2D/ASG1RAP**), Informe les entreprises ayant acheté un dossier ou désireuses de soumissionner à la Demande de Cotation susmentionnée ; que la date limite de remise des offres initialement prévue le **Mardi 04 octobre 2016 à 14 heures (heure locale)** est reportée au **Mardi 18 octobre 2016 à 14 heures (heure locale)**. L'ouverture des offres suivra le même jour à partir de **15 heures précises**.
Le reste sans changement.

GAROUA le 5 Octobre 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

ABOU ABBA ABDOULAYE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 57/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT. N° 26/AOIO/CUD/CIPM/2016 DU 11 AVRIL 2016 POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL FME (FEATURE MANIPULATION ENGINE) TRADUCTEUR UNIVERSEL DE DONNEES SIG

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala. Autorité Contractante.

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012;
- Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°26/AOIO/CUD/CIPM/2016 du 11 avril 2016 relatif pour l'acquisition du logiciel FME (Feature Manipulation Engine) Traducteur universel de données SIG;
- Vu Le rapport d'analyse y relatif du 25 mai 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
- Vu Le procès-verbal de la séance du 03 juin 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu La proposition d'attribution N°40/NEM/EHC/CIPM/CUD/2016 du 03 juin 2016 ;
- Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°26/AOIO/CUD/CIPM/2016 du 11 avril 2016 ;

DECIDE:

Article 1er: les prestataires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après:

- Noms et Adresse de l'attributaire: **GROUPEMENT DITA CONSEIL/1SPATIAL**
- Prix final TTC (en FCFA):**Dix-huit millions trente un mille cinq cent cinquante-quatre (18 031 554) Francs CFA**
- Délai:**Deux (02) mois**

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3: La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 7 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 56/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N° 22/AONO/CUD/CIPM12016 DU 11 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VRD DU PARKING DE L'ANCIEN COMMISSARIAT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2009/055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°22/AONO/CUD/CIPM/2016 du 11 avril 2016 relatif pour les travaux d'aménagement des VRD du parking de l'ancien commissariat;
- Vu Le rapport d'analyse y relatif du 24 mai 2016 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
- Vu Le procès-verbal de la séance du 25 mai 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu La proposition d'attribution N°69/NEM/EHC/CIPM/CUD/2016 du 20 juillet 2016 ;
- Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n 22/AONO/CUD/CIPM/2016 du 03 août 2016 ;

DECIDE:

Article 1er: Le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après,

- Noms et adresse de l'attributaire: **SAFOB SARL**
- Prix final TTC (en FCFA) : **Quarante trois millions sept cent six mille deux cent vingt (43 706 220)**
- Délai: **Quatre (04) mois**

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la CUD. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3: La présente décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 10 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DECISION N°0016 /D/MINPMEESA/CAB/2016 DU 10 OCT 201.8 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE MBALMAYO PHASE 3 (PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'Etat;

Vu la Loi 2015/019 du 21 décembre 2015 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°7012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°97/41 du 03 février 1997 fixant les attributions et l'organisation du Contrôle Financier ;

Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°116/CAB/PM du 22 juin 2011 portant nomination du Président de la Commission de

Passation des Marchés auprès du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

Vu la Décision n°0028/MINMAP/SG/DAJ du 12 septembre 2012 portant désignation des Présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Décision n°0012 /D/CAB/MINMAP du 18 février 2013 constatant la composition de Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle du budget de l'État, des établissements publics administratifs, des collectivités locales

décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;
DECIDE :

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°016/A0NO/MINPMEESA/CMPM/201.6 du 09 septembre 2016 pour Article 1 : Le soumissionnaire dont le nom suit est

les travaux de construction du village artisanal spécial de Mbalmayo définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Phase 3 (Procédure d'urgence).

DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT
travaux de construction du village artisanal spécial de Mbalmayo Phase 3	ETS MNG&ASSOCIES	Cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze mille six cent cinquante -sept (194 915 657) francs CFA

DELAI D'EXECUTION : 03 MOIS

LIEU D'EXECUTION : MBALMAYO

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 50, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

Programme	513
-----------	-----

Action :	05
Article :	451150
Paragraphe :	2222
Section :	911

Article 3: Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet de lettre commande.

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DECISION N°0015/D/MINPMEESA/CAB/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT TECHNIQUE EN VUE DE LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE MBALMAYO PHASE 3 (PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'État;
- Vu la Loi 2015/019 du 21 décembre 2015 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;
- Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;
- Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°97/41 du 03 février 1997 fixant les attributions et l'organisation du Contrôle Financier ;
- Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;
- Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ,
- Vu l'Arrêté n°116/CAB/PM du 22 juin 2011 portant nomination du Président de la Commission de Passation des Marchés auprès du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;
- Vu la Décision n°0028/MINMAP/SG/DAJ du 12 septembre 2012 portant désignation des Présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;
- Vu la Décision n°0012 /D/CAB/MINMAP du 18 février 2013 constatant la composition de Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;
- Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés ;
- Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la Circulaire n°0000909/C/N1INFI du 31 décembre 2015 portant exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle du budget de l'État, des établissements publics administratifs, des collectivités locales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°015/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 du 09 septembre 2016 pour le recrutement d'un consultant technique en vue de la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du village artisanal spécial de Mbalmayo Phase 3 (Procédure d'urgence).
-
- DECIDE :
- **Article 1** : Le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)
Recrutement d'un consultant technique en vue de la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du village artisanal spécial de Mbalmayo Phase 3	AZ TECHNOLOGIE	Quatre (04) mois	Dix neuf millions neuf cent quatorze mille sept cent cinquante (19 914 750) francs CFA.

LIEU D'EXECUTION : MBALMAYO

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 50, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

Programme: 513 - Action: 05 -Article: 451150 -Paragraphe: 2021 - Section:916

- Article 3 : Ladite entreprise est invitée à se présente au Ministèredes Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés,(Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet de lettre commande.
- Article 4 La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N°402/DIPL/D4 /SDBMM/SM DU 10 OCTOBRE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°002/M/MINREX/CMPM/2016 PASSÉ PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINREX/CMPM/16 DU 1ER SEPTEMBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'INSTALLATION DE DEUX TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES (160 ET 400 KVA) AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation dJ

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Re:a:ions Extérieures ;

Vu le décret n°2012/076 du 08;03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative / l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres N° 006/AAONO/MINREX/CMPM/16 du 1" septembre 2016.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est adjudicataire du marché relatif à l'installation de deux transformateurs électriques (160 & 400 KVA) au Ministère des Relations Extérieures, pour les montant et délai ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT en
	FCFA
Imprimerie TMS	
BP 13509 Yaoundé	ETEF SARL
Cameroun	BP 2749

DELAI D'EXECUTION : 02 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

DECISION N°001492/D/MINDCAF/CSPM/PAMOCCA DU 28/09/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES À COTATION N°001/AC/MINDCAF/PAMOCCA/CSPM/2016 DU 08/07/2016 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE BUREAUTIQUE À LA CELLULE D'EXÉCUTION DU PAMOCCA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES COMMUNIQUE :

Vu la constitution;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ; deiret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Domaines et des Affaires Foncières Vu l'arrêté n° 003/A/MINMAP de la 10 septembre 2012 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PAMOCCA ;

Vu l'Appel à Cotations n° 0001/AC/MINDCAF/PAMOCCA/CSPM/2016 du 08 juillet 2016 pour la fourniture et l'installation des équipements informatiques et de bureautique à la cellule d'Exécution du PAMOCCA;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er : La société ci-après désignée est attributaire du marché relatif à l'Appel à Cotations n° 0001/AC/MINDCAF/PAMOCCA/CSPM/2016 du 08 juillet 2016, pour la fourniture et l'installation des équipements informatiques et de bureautique à la Cellule d'Exécution du PAMOCCA.

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC
	FCFA
INTERFACE SA BP 2708 YAOUNDE CAMEROUN	8 967 600

DELAJ D'EXECUTION: 10 JOURS

Article 2 : Le Directeur Général de cette société est invité à se présenter à la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA), pour l'établissement et la signature de son marché./-

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 401/DIPL/ SDBMM/SM DU 10/10/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°011/LC/MINREX/CMPM/2016 PASSÉE PAR LA PROCÉDURE DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINREX/CMPM/16 DU 1ER SEPTEMBRE 2016, POUR L'ACQUISITION ET LA POSE DES RIDEAUX AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**● LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,**

- Vu la Ccnstitution ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décer.:bre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation *du* Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de
- passation des marchés publics ;
- Vu le décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23
- février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés
- publics
- Considérant l'avis de demande de cotation N° 009/DC/M1NREX/CMPM/16 du 1^{er} septembre 2016.
- **DECIDE**
- **Article 1er** : L'entreprise dont le nom suit est adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'acquisition et la pose des rideaux au Ministère des Relations Extérieures, pour les montant et délai ci-après:

ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC EN FCFA
A.S CONSULTING BP 37 881 YAOUNDE	20 007 767

Article 2: la présente décision sera enregistrée

et publiée partout où besoin sera./

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 55/D/CUD/SG/DIVMAP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 16/DC/CUD/CIPM/2016 DU 15 JUILLET 2016 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu l'Arrêté n° 005/NMINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu l'Avis de Consultation n°16/DC/CUD/CIPM/2016 du 15 juillet 2016 relatif pour l'acquisition des fournitures de bureau pour la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu Le procès-verbal de la séance du 09 août 2016 de la Commission Interne de Passation des Marché de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu La proposition d'attribution N°77/NEM/KMS/CIPM/CUD/2016 du 09 août 2016 ;
- Vu la Publication de résultat de la Demande de Cotation n°16/DC/CUD/CIPM/2016 du 15 juillet 2016 ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Le prestataire, dont le nom suit, est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après:

- Noms et Adresse de l'attributaire: **ETS J2 SERVICES**
- Prix final TTC (en FCFA): **Quatorze millions trois cent quatre mille six cent trente trois (14 304 633) Francs CFA**
- Délai: **Trente (30) Jours**

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala situé à 279, Rue Victoria, Hôtel de Ville de Bonanjo. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 10 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz



COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°84/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 19 SEPT 2016 RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE DE L'ILE DE CAP CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français et ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un(01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise 279 rue Victoria à l'Hôtel de Ville au plus tard **le 11 Octobre 2016 à 12 heures**, et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°84/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 19 Septembre 2016 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELÈCTRIQUE DE L'ILE DE CAP CAMEROUN

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique au titre de l'additif n° 01, que : la date de dépôt des offres initialement prévue **le 11 octobre 2016**, est reportée **au 18 octobre 2016** à 12 précises.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **11 Octobre 2016 à 13 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la

Communauté Urbaine de Douala dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **18 Octobre 2016 à 13 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la

Communauté Urbaine de Douala dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres.

DOUALA le 10 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !